

06 FÉVRIER 2024

Négociation Sectorielle Livreur

Union-Indépendants dénonce la suspension des négociations sur la rémunération des livreurs par les plateformes de livraison

Les plateformes de livraison **ont décidé de suspendre la négociation sur les sujets de rémunération** des livreurs suite au déclenchement d'une expertise. Cette expertise initiée par les organisations vise à **recueillir des informations cruciales** longtemps sollicitées durant les négociations **mais systématiquement refusées** par les plateformes.

Union-Indépendants, fidèle à sa mission de défense des droits et intérêts des travailleurs indépendants, **condamne fermement cet arrêt des négociations.**

En conditionnant la reprise de la négociation au rendu des résultats de l'expertise, les plateformes repoussent de minimum 4 mois cette négociation.

Cette excuse utilisée par l'API démontre **un mépris flagrant envers les situations sociales et économiques catastrophiques des livreurs** qui attendent depuis trop longtemps des réponses concrètes à leurs préoccupations. L'expertise, outil du dialogue social, ne peut être utilisée pour **refuser d'améliorer les conditions sociales de travailleurs de plus en plus précarisés.**

Cette nouvelle décision unilatérale des plateformes **ignore les demandes pressantes des livreurs** pour une amélioration de leurs conditions de travail, mais elle **met également en péril la possibilité de construire un avenir commun** basé sur le respect et la reconnaissance mutuelle.

Union Indépendant avait précédemment alerté sur la nécessité **d'accélérer le processus de négociation**, d'établir **une transparence totale** sur la rémunération et de **garantir un revenu décent** à tous les livreurs. Ces demandes restent d'actualité et sont rendues encore plus pressantes par l'attitude des plateformes.

Nous rappelons aux plateformes **leur responsabilité sociale et économique** envers leurs partenaires livreurs et insistons pour que les **négociations reprennent immédiatement**, sans attendre les résultats de l'expertise en cours.

Union-Indépendants appelle les livreurs à **se tenir prêts à une mobilisation nationale massive** dont les modalités seront à décider lors d'une intersyndicale qui se déroulera le 14 février prochain.

Elle appelle aussi la nouvelle Ministre du Travail à intervenir sans délai pour contraindre les plateformes à accepter les règles du dialogue social français.

Union Indépendants reste déterminé à **lutter pour la dignité, le respect et une rémunération juste pour tous les livreurs.** Le mépris affiché par les plateformes ne fait que renforcer notre détermination et notre unité dans cette bataille pour la justice.